

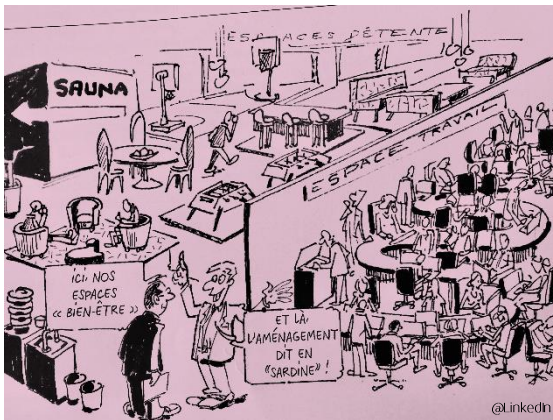
LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT), VOLONTÉ, RÉALITÉ OU COMMUNICATION ?

Les quelques années passées ont vu apparaître « le FLEX » comme solution d'aménagement déclinée sur de nombreux projets. Cette « tendance » s'est amplifiée avec la pandémie que nous vivons, associée au développement du télétravail.

Alors, QVT & FLEX, conciliables ?

La QVT ne doit pas être uniquement validée par :

- De spacieux lounge, et coins cosy
- La mise en place de distributeurs gratuits de céréales, fruits bio et autres salades
- Un baby-foot et une table de ping-pong
- Une sieste-room
- Un kiosque de Services performant
- Un « Happiness Manager » en charge de « tout cela »
-



En effet, l'entreprise et ses Sièges Sociaux ne sont pas toutes des start-ups ou bien des licornes. Le tissu économique français intègre un grand nombre de sociétés avec des fonctionnements classiques.

Tout autant que des espaces et dispositifs cités ci-dessus, le collaborateur a d'abord besoin d'un espace de travail – son espace de travail – efficace, confortable, car celui-ci demeurera néanmoins le lieu où il passera le plus de temps, quand il se rendra à son bureau, ceci même si nous passons de plus en plus de temps en réunions, en instants pour échanger et partager.

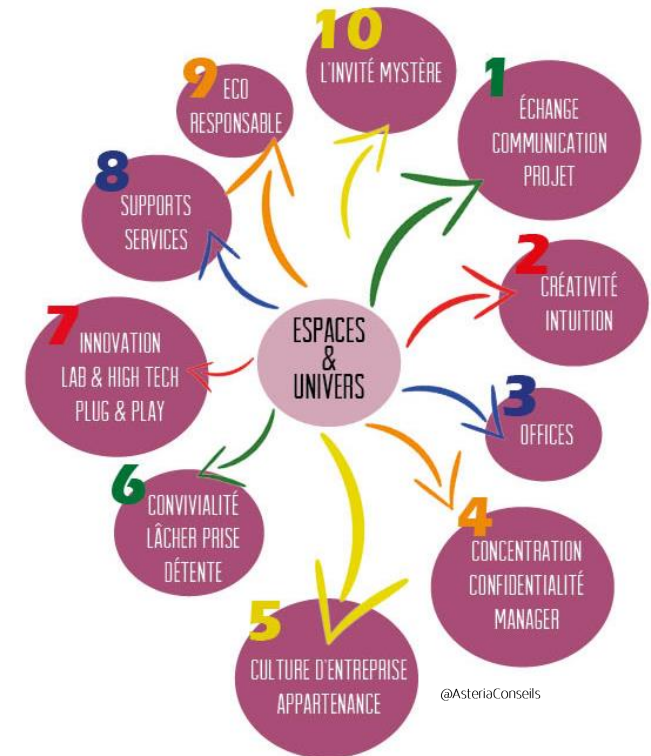
Les évolutions récentes, portées par la pandémie et le recours nécessaire au télétravail (pas toujours organisé) ont vu se développer le FLEX Office, des espaces de travail partagé de plus en plus dense.



Or, l'évolution des métiers fait que de plus en plus, nous passons du temps à échanger via différents outils de communication (Teams, Skype et autres applications), parfois peu compatibles avec « la vie en espace ouvert ».

On arrive ainsi au paradoxe suivant induisant qu'il faut multiplier « les box » dans le cadre des aménagements, afin de répondre à cette demande.

Ainsi, des populations entières de collaborateurs peuvent se rendre sur leur lieu de travail, lieu d'échange, et donc se retrouver « enfermés » dans 3 à 4 m², pendant parfois 5 à 6 heures.



Les 10 grandes fonctionnalités en aménagement

Cette situation, poussée à l'extrême pourrait donner la sensation au collaborateur de l'entreprise, qu'il bénéficie de meilleures conditions de travail, lorsque celui-ci se trouve en télétravail versus au sein de sa société. A terme, ceci pourrait avoir un impact sur le sentiment d'appartenance à la société que peut avoir (ou non) le salarié.

Alors, pour vos futurs projets : Embarquons pour des aménagements qui reflètent l'identité et les valeurs de votre entreprise !